

**Esneux**

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la société SRL CANOPEE (Madame Evelyne LILET) demeurant Rue de l'Entente 2A à 4140 Sprimont.

Le terrain concerné est situé Chera de la Gombe à 4130 Esneux et cadastré division 1, section D n°1147H.

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'un bureau d'architecture** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- la hauteur des murs gouttereaux est inférieure à 4,50m ;
 - l'utilisation de bois ajouré comme matériau de toiture ;
 - Le volume principal est à plus de 15m de l'alignement ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

La demande de permis d'urbanisme est relative aux actes et travaux suivants :

- la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article R.IV.40-2 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 5 mai 2025 au 19 mai 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be